

*entre nous*

*Sorges Ligeuse*  
*en Périgord*

N°5 / JUILLET 2021

VIVE LA VIE !



- **INFORMATIONS IMPORTANTES... p.6-11** : rappels de bon sens civique, SMD3, taxe d'habitation, horaires des services municipaux, tuberculose bovine, élimination de l'ambrosie, signature convention de participation citoyenne avec la gendarmerie
- **BUDGETS 2021... p.12-13** : présentation commentée des budgets de la commune et des ZAE
- **POINT TRAVAUX... p.14-16** : La Poste et la bibliothèque déménagent, salle périscolaire à Sorges et salle multifonctions à Ligeux
- **VIE DE LA COMMUNE... p.17 à 21** : vaccination anti-COVID, médaille de Mathilde Bréjon, place des élus dans les cérémonies
- **SOUVENIRS DE NOTRE HISTOIRE... p.22-23** : Madame Lafon "Juste parmi les Nations", décès de M. Laurent ancien maire de Ligeux
- **ANIMINFOS ET AGENDA CULTUREL... p.31** : place à la fête !

## SOMMAIRE

4 - 5

C'est NOUVEAU !

6 - 11

Informations importantes

14 - 16

DOSSIER

TRAVAUX

17 - 21

Vie de la commune

22 - 25

Souvenirs de notre histoire

26 - 31

AnimInfos et Agenda estival

32

Mairie Pratique

## entre nous

n°5 /  
Juillet 2021



## ÉDITORIAL



JEAN-JACQUES RATIER

maire

### La vraie vie est de retour !

et pour les autres. Mais retrouvons le goût de la vie, indissociable du goût des autres ! Et ayons envers les autres toute l'empathie et toute la bienveillance qui permettent à une communauté humaine d'être soudée et à chacun de ses membres de s'y sentir heureux.

**N**ous sommes peut-être arrivés au bout du tunnel. Sous l'effet des vaccinations de plus en plus nombreuses et peut-être aussi de l'évolution erratique et assez mystérieuse du virus lui-même, toutes les courbes anxiogènes qui défilent depuis des mois sur nos écrans de télévision sont enfin en décroissance régulière.

Avec le retour du soleil et l'été qui débute, revenons vite à la vraie vie, celle du plaisir de vivre ensemble, dans la joie des rencontres et des retrouvailles !

Les mesures de précaution que cette pandémie a rendues obligatoires ont gommé trop longtemps une partie essentielle de la nature humaine. Il était grand temps d'en sortir et de redevenir nous-mêmes.

Certes, il ne nous faut pas céder à une euphorie irresponsable qui nous ferait oublier que le virus n'est ni mort, ni totalement éradiqué. Restons prudents et mesurés dans tous nos contacts, évitons les risques inutiles pour nous-mêmes

« *Le bonheur est la seule chose au monde qui se double lorsqu'on la partage* », disait Albert Schweitzer. Alors, partageons notre bonheur et s'il ne peut être universel à l'échelle de la planète, ni peut-être même dans notre hexagone, attachons-nous au moins à le cultiver dans cette cellule de base qu'est notre commune. Quelques réflexes simples peuvent nous y aider.

Commençons par changer de chaîne de télévision (ou à éteindre le poste) quand les « *hérauts de l'apocalypse* », qui se succèdent sur les chaînes d'informations en faisant de l'audience autour des atrocités dont ils se repaissent, viennent jouer sur les peurs et l'anxiété accentuées par le confinement. Clouons-leur le bec !

Un forcené, un terroriste, un fémicide, un criminel, un violeur, un violent peuvent évidemment exister dans un coin ou un autre de notre pays. Il y en a toujours eu, mais on en parlait moins

qu'aujourd'hui avec des médias (et des politiques qui en font leur fonds de commerce) qui nous poussent à imaginer que nous en serions constamment entourés et nous « *confinent* » dans la peur. Le monde terrestre n'a jamais été le jardin de l'Eden ni le plus noir des enfers !

Sachons nous rappeler qu'il y a chaque jour dans le monde des quantités d'actes admirables accomplis par des humains mais dont personne ne parle, sans doute plus nombreux que les atrocités dont on nous sature l'esprit.

Et, lorsqu'à la mairie nous recevons le rapport annuel de la brigade de gendarmerie, le fait le plus marquant est le très faible nombre d'actes de délinquance dans notre secteur !

Alors, vivons de positif, tournons-nous avec confiance vers ceux qui nous entourent et retrouvons tous ensemble le goût de la vraie vie.

## entre nous

Magazine municipal d'informations de Sorges-Ligueux en Périgord

**Responsable de la publication** : JEAN-JACQUES RATIER, maire, assisté de ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD, 1<sup>ère</sup> adjointe

**Rédactrice en chef** : SYLVIE BRÉJON, maire-adjointe en charge de la communication assistée d'AUDREY MARCHEIX, employée municipale

**Rédacteurs** : élus de la commune, employés municipaux et responsables associatifs

**Pour tout contact** : Sylvie BRÉJON : 06 84 90 76 10 / [maginfo.entrenous@gmail.com](mailto:maginfo.entrenous@gmail.com)

**Conception et réalisation technique** : Kaminan-dô Création  
06 62 71 92 58 / [kdesegonzac@gmail.com](mailto:kdesegonzac@gmail.com)

**Crédits photos** : M. DUVERNOIS : COUV, p.3, p.4, p.10, p. 15 -16, p.18 / FREEPIK : p.2 / KAMINAN-DÔ CRÉATION : p.19, 29 / DR : p.4-6, p.8, p.23-26 / DR LE GRAND PÉRIGUEUX : p.14 / S. DELIVEYNE : p.21 / B. BARBIER : p.22 / A. ROBERT : p.23 / HORIZON BOIS 24 : p.25 / SERGUEÏ GORBACHEV - PIXABAY : p.29

**Impression** : COIPLAN 24 - Rue Victor Hugo - 24000 Périgueux



# Du nouveau chez nos commerçants et praticiens de santé

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD ET JEAN KROTOFF



## "LE SORGES"

En octobre, JÉRÔME MARTY, 42 ans, va ouvrir le tabac-presse « Le Sorges », dans le nouveau bâtiment en cours de construction 5 Esplanade Charles de Gaulle.

JÉRÔME MARTY a toutes les qualifications nécessaires pour exercer le métier très réglementé de buraliste : pendant 3 ans, il a géré un bar-tabac dont il était copropriétaire dans le Terrassonnais.

Cet été, il va se consacrer aux travaux d'aménagement des 150 m<sup>2</sup> destinés à son activité.

Pendant les travaux et jusqu'à la complète installation dans le nouveau local, la continuité de l'activité tabac-presse sera assurée dans le bâtiment actuel, route de Limoges avec M<sup>me</sup> VÉRONIQUE BERNARD.



## DÉPLACEMENT DE L'INSTITUT D'ESTHÉTIQUE

WINDOLINA, notre esthéticienne, déménage son institut de beauté dans la zone du Diamant Noir à l'entrée de la zone des commerces. C'est le premier local que l'on voit en arrivant.

Elle vous accueillera dans ce nouvel espace, tout neuf et aménagé avec beaucoup de goût qui apporte détente et bien-être. Après cette période de fermeture, à cause de la crise sanitaire, c'est un nouveau départ.

Pour prendre vos rendez-vous beauté, vous pouvez contacter WINDOLINA au 06 40 51 90 94.



## DES NOUVELLES DE L'OSTÉOPATHE

Monsieur TESSERAU, ostéopathe, qui a ouvert son cabinet à Sorges le 1<sup>er</sup> juillet 2020, nous quitte le 30 juin 2021 pour rejoindre sa région d'origine.

Pour le remplacer, nous avons le plaisir d'accueillir, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, MAURINE ANIN, jeune ostéopathe qui est actuellement à Savignac-les-Églises et qui souhaite s'installer à Sorges.

Son cabinet d'ostéopathie sera situé dans l'ancien local de la Poste, 6 place NICOLAS FEYTE (puisque la Poste a emménagé dans ses nouveaux locaux le 15 juin 2021).

MAURINE ANIN sera présente à Sorges du lundi au vendredi.

Vous pouvez la contacter au : 07 60 56 73 73 pour prendre rendez-vous.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons une agréable installation.



Avancée des travaux du futur tabac-presse

# Portrait d'Antoine TEILLET, conseiller numérique

— ALAIN LACOURARIE

**Comment vous appelez-vous et quel âge avez-vous ?**

Je m'appelle ANTOINE TEILLET, j'ai 24 ans.

**D'où venez-vous ?**

Je suis né à Périgueux et je vis à Cubjac-Auvézère Val d'Ans.

**Pouvez-vous vous définir en 3 mots ?**

Touche à tout.

**Quel est votre parcours ?**

J'ai passé un BAC STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) au lycée technique de Périgueux et par la suite, j'ai fait une école d'ingénieur généraliste, l'ENSGSI à Nancy. Grâce à cet établissement, je découvre le monde des Fablabs (laboratoires de fabrication ouverts à tous) dans lequel je trouve ma vocation.

Ces lieux de création et de développement m'ont véritablement séduits de par leurs principes de démocratisation des savoirs et compétences et leur accessibilité aux technologies. J'ai souhaité, à partir de là, contribuer à développer ces espaces.

**Pouvez-vous décrire votre mission de conseiller numérique ?**

Je suis là pour aider tous les citoyens qui le souhaitent à se former au monde du numérique, que ce soit l'utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette...

Je vais pouvoir les aider dans leurs démarches sur internet (déposer une petite annonce, faire des achats, faire une déclaration d'impôts...), les sensibiliser à la sécurité sur internet (se protéger des arnaques, mettre en place des actions pour sécuriser leur

navigation) et leur faire découvrir de nouveaux usages et technologies.

**Pourquoi rejoindre notre commune ?**

Le projet du Tiers Lieu de Ligueux en association avec l'établissement France Services fait sens pour moi. Il s'agit selon moi de nouveaux espaces pour les citoyens, afin qu'ils puissent se former, s'épanouir et utiliser des outils modernes ou peu répandus (imprimante 3D, découpe laser...).

Une commune rurale qui s'inscrit dans cette démarche me donne envie de m'investir pour cette dernière. En accord avec la mairie, un projet de Fab Lab est envisagé avec l'association « La Buissonnière ». La gestion de ce dernier viendrait compléter ma mission de conseiller numérique.

**Si je souhaite avoir un cours particulier sur l'utilisation d'internet ou de mes outils d'accès (téléphone, PC, tablette...), est-ce à vous qu'il faut que je m'adresse ?**

Je suis là pour accompagner les personnes dans leur usage du numérique au quotidien. Cela passe par des réponses aux questions sur les différents appareils qu'ils utilisent, des cours sur les bases de l'informatique.

Pour cela, les personnes qui le souhaitent peuvent prendre des rendez-vous ou bien participer à des ateliers gratuitement.

En revanche, je ne me déplacerai pas chez les particuliers et je ne remplace pas le travail d'un informaticien.

Si la demande de l'utilisateur dépasse mes compétences, je suis en mesure de l'orienter vers une personne qui pourrait l'aider.



Mes disponibilités dépendront de la demande et ma mission s'adaptera aux besoins des citoyens.

**Quand serez-vous disponible ?**

Je fais partie des premiers conseillers numériques. Ce dispositif vient juste d'être mis en place c'est pour cela que je suis actuellement en formation pour ensuite assurer le meilleur accompagnement possible. Je serai disponible à partir du 2 août au Tiers Lieu de Ligueux.

**J'ai un besoin associé au numérique, comment puis-je vous contacter ?**

Vous pouvez me contacter via mon adresse mail : [antoine.teillet24420@gmail.com](mailto:antoine.teillet24420@gmail.com) ou vous rendre directement auprès de l'établissement France Services de Ligueux pour prendre un rendez-vous.

## Des composteurs à réserver en mairie

— ISABELLE GRAND

Le SMD3 propose la distribution de composteurs de 300 litres sur réservation à la mairie : le 23 septembre 2021 à Ligeux de 10h à 16h30 et de 14h à 17h à Sorges (se munir de sa carte SMD3).

Afin de mieux comprendre le circuit de nos déchets, le SMD3 propose également des visites du centre de tri de

Coulounieix-Chamiers et du centre d'enfouissement de Saint-Laurent-des-Hommes, sur réservation à la mairie.

Le départ des visites du matin ont lieu à 10h et à 14h15 pour les visites de l'après-midi. Chaque visite dure 2h.

Les visites peuvent être dissociées ou le même jour avec son pique-nique.

Les 6 juillet et 3 août : matin centre de tri / après-midi centre d'enfouissement.

Les 12 août et 9 septembre : matin centre d'enfouissement / après-midi centre de tri.

**INSCRIPTION À LA MAIRIE :**  
05 53 35 68 00

## Information sur la tuberculose bovine



### Que faire en cas de découverte d'un blaireau mort en bord de route?

Fiche à l'intention des mairies en zones Sylvatub

#### SYLVATUB : SURVEILLANCE DE LA TUBERCULOSE BOVINE EN FAUNE SAUVAGE

La tuberculose bovine est une maladie qui peut toucher les ruminants domestiques. Les blaireaux sont également susceptibles d'être porteurs de la maladie. Il existe donc un dispositif national de surveillance de la Tuberculose bovine dans la faune sauvage, le réseau SYLVATUB. Il est porté par la DDcPP et ses différents partenaires et permet une surveillance de la circulation de cette maladie chez les espèces sauvages sensibles (blaireaux, sangliers, cervidés).

Un des moyens de surveillance passe par la collecte des blaireaux trouvés morts afin d'effectuer des analyses pour la tuberculose bovine.



Signaler les blaireaux trouvés sur le bord de la route, mais pas ceux en trop mauvais état



- ⇒ Si l'animal est sur la chaussée, le déplacer sur le bas côté en prenant toutes les précautions nécessaires pour votre sécurité ;
- ⇒ Vérifier l'état de conservation du cadavre : il doit être **entier**, avec un abdomen **non gonflé** (visible quand les pattes sont écartées par l'abdomen), les analyses ne peuvent en effet pas être réalisées sur un cadavre putréfié ;
- ⇒ **Le localiser** le plus précisément possible (**Commune-Route départementale - borne PR - indices visibles**) - prendre une photo si possible
- ⇒ Contacter **Guilhem DUVERGÉ**, coordinateur SYLVATUB Dordogne, pour l'avertir de la présence du cadavre et lui communiquer l'emplacement exact.

#### • Et ensuite ?

- ⇒ L'information sera ensuite relayée à un partenaire sur place afin de récupérer l'animal si possible puis le déposer à un des points de collecte de la zone.
- ⇒ S'il peut faire l'objet d'une analyse, l'animal sera acheminé au laboratoire (LDA : Laboratoire Départemental d'Analyses) qui mettra en œuvre une autopsie ainsi que des examens complémentaires pour déterminer s'il est infecté par la bactérie en cause (*Mycobacterium bovis*).

Pour plus de renseignements sur le dispositif SYLVATUB :

#### Contacts



**GUILHEM DUVERGÉ** : 06.47.22.58.02 (laisser un message si besoin)  
Ou accueil du GDS24 : 05.53.35.88.55 si absence du coordinateur



## Points de rappel de bon sens civique

— JEAN-ÉMILE MOREAU

### CONTAINERS SEMI-ENTERRÉS

L'ouverture des containers semi-enterrés a été modifiée dans le but de préparer à l'utilisation des cartes. Ces dernières sont entrées en service depuis le 07 juin dernier.

Nous pensons qu'il est peut être utile de vous informer sur la manière dont il faut procéder pour obtenir une ouverture sans trop de difficultés.

Dans un premier temps, il vous faudra appuyer sur le bouton comme c'est déjà le cas, mais sans insister.

Puis, après avoir relâché le bouton, il vous faudra appliquer votre carte contre la surface indiquée en attendant que l'écran inscrive « ouverture en cours ».

Alors, vous pourrez ouvrir le tambour. Vous avez la possibilité de mettre deux sacs noirs de 30 litres. Vous refermerez le tambour qui se verrouillera automatiquement.

Avec votre carte, vous pouvez ouvrir n'importe quel tambour de containers munis d'une ouverture commandée.

Seuls les containers pour les ordures ménagères (déchets non recyclables) sont munis d'un tambour à ouverture commandée par la carte.

Vous pouvez ouvrir les tambours de ces containers le nombre de fois que vous voudrez jusqu'au 31 décembre 2021.

Si vous avez un problème ou une demande à formuler, vous pouvez téléphoner aux services des usagers du SMD 3.

Le numéro est inscrit sur tous les tambours des containers.

**Service usagers :**  
09 71 00 84 24

### DÉCHETS DANS LES FOSSÉS

« Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets dans la nature. »

Les services de la voirie de la commune ont constaté, lors de l'entretien des bords de routes départementales et parfois communales, la présence d'une quantité importante de certains déchets, notamment des boîtes métalliques de diverses boissons.

Nous rappelons que ces récipients sont recyclables et qu'il est relativement facile de pouvoir les déposer dans un des 23 points de collecte de la commune prévus à cet effet.

Nous rappelons également qu'il est interdit de jeter dans la nature les déchets ou les ordures quelles qu'en soient leurs origines.

### USAGE DES MOTEURS THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

Nous rappelons que, selon l'arrêté municipal du 5 juin 2020, l'usage des appareils de bricolage ou de jardinage à moteurs thermiques et/ou électriques sont soumis à des horaires d'utilisation précisés dans l'arrêté et cela en application de l'article R 1336-5 du Code de la santé publique.

« *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle à la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »

ÉLUS ET AGENTS ATTACHENT UNE RÉELLE IMPORTANCE À DIALOGUER ALORS

« ENTRE-NOUS »,  
ON COMMUNIQUE...

REJOIGNEZ-NOUS !

SUR INTERNET :  
WWW.SORGES-PERIGORD.COM

SUR FACEBOOK ET  
SUR PANNEAU POCKET :  
POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE NOTRE COMMUNE

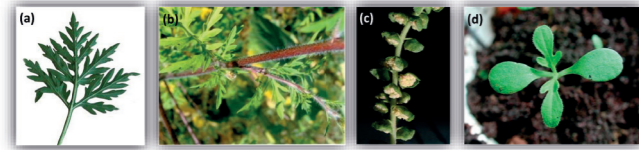
facebook

# Lutte contre l'ambroisie à feuille d'armoise en Nouvelle-Aquitaine

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.

## Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les « cotylédons », vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images : (a), (c), (d) www.ambrosie.info.fr; (b) CBNSA

## Pourquoi lutter contre cette espèce ?

- Impact sanitaire**  
Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

- Impact économique**  
Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

- Impact environnemental**  
L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve

dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

## Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

- Les actions préventives**
  - Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile...
  - Éviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
  - Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.
  - Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

- Les actions curatives**
  - L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.

- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée à minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

- Les précautions générales**
  - Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.

- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.
- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.

- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/espace-professionnels/article/que-faire-des-dechets>). Après la grenaison, les déchets devront être laissés sur place. L'incinération n'est autorisée que sur dérogation.

- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Pour signaler la présence d'ambrosie : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

## Pour plus de renseignements :



**Gaëlle GUYOT**  
Chargée d'études Santé/Environnement  
gaelle.guyot@fredon-na.fr  
06 75 06 62 39  
05 57 01 37 18  
Site de Villenave-d'Omon  
71 Avenue Ecouard Bourloux CS 20032  
3882 VILLENAVE D'ORNON

FREDON Nouvelle-Aquitaine est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour conseiller les communes dans le repérage et la lutte contre les ambrosies.



# HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS SERVICES

Les conditions sanitaires semblent s'améliorer et nous sommes heureux de pouvoir ouvrir au public l'ensemble des services administratifs et postaux selon les horaires et conditions habituels ! Le port du masque reste obligatoire dans l'enceinte des locaux et la prise de rendez-vous demeure une solution à privilégier pour éviter les regroupements.

**NB : Pour un traitement optimal de certains dossiers pouvant être complexes (dossier de retraite par exemple), pensez également à prendre RDV auprès du service concerné !**

Audrey MARCHÉIX

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mairie de Sorges	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00	8 h 00 – 12 h 00	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> samedi du mois 9 h 00 – 12 h 00
Mairie de Ligueux	Fermé	13 h 45 – 17 h 30	13 h 45 – 17 h 30	13 h 45 – 17 h 30	8 h 30 – 12 h 30 13 h 45 – 17 h 30	Fermé
Agence Postale Communale de Sorges	Fermé	8 h 30 – 12 h 15	8 h 30 – 12 h 15	8 h 30 – 12 h 15	8 h 30 – 12 h 15	8 h 30 – 12 h 15
France services de Sorges	Fermé	8 h 30 – 12 h 30	8 h 30 – 12 h 30	8 h 30 – 12 h 30	Fermé	Fermé
France services de Ligueux	Fermé	13 h 30 – 17 h 30	Fermé	13 h 30 – 17 h 30	13 h 30 – 17 h 30	Fermé

## Participation citoyenne

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Le 28 mai à 11h00, à la mairie de Sorges, en présence du lieutenant-colonel SERGE RAYNE commandant adjoint du GGD 24 (groupement de gendarmerie départementale 24), de Monsieur THIERRY MAILLES, directeur de cabinet du préfet, de Monsieur JEAN-JACQUES RATIER, maire de la commune de Sorges et Ligueux en Périgord, et d'une majorité du conseil municipal a été signée la Convention "participation citoyenne" entre la commune de Sorges et Ligueux en Périgord et la Gendarmerie Nationale.



Messieurs SERGE RAYNE, lieutenant-colonel, commandant adjoint du GGD 24, THIERRY MAILLES, directeur de cabinet du préfet et JEAN-JACQUES RATIER en train de signer la convention "participation citoyenne"

Cette convention renforce la communication avec les services de gendarmerie de la C.O.B de Savignac-les-Églises et doit permettre,

à travers un réseau de référents, une meilleure protection des populations contre la délinquance. Il va sans dire que ce n'est pas un transfert de compétence dans les actions à mener contre

d'éventuels délinquants. Seules les forces de gendarmerie sont légalement habilitées en la matière. L'observation de comportements ou de faits inhabituels et suspects peuvent être une

aide complémentaire dans la protection des personnes et des biens de tous.

## Catastrophe naturelle 2020

— AUDREY MARCHEIX

Par courrier reçu le 16/06/21, la Préfecture a indiqué que notre commune a reçu un **avis défavorable** à sa demande de reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2020.

Pour décider de la reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, la commission interministérielle est tenue de se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent naturel à l'origine des dégâts et non sur l'importance des dégâts eux-mêmes.

La reconnaissance intervient uniquement lorsque l'événement naturel revêt un caractère anormal.

La décision de la commission interministérielle a été publiée au Journal Officiel du 6 juin 2021.

## Suppression de la Taxe d'Habitation

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD

La loi de finance N°2020-1721 du 29/12/2020 prévoit la refonte de la fiscalité locale, du fait de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Cette disposition entrera progressivement en vigueur entre 2020 et 2023.

La suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales entraîne pour les particuliers une baisse de la pression fiscale mais pour les communes une perte de ressources.

De ce fait, pour compenser cette perte, la loi prévoit que le produit de l'impôt sur le foncier bâti, affecté au département, sera attribué aux communes.

Donc, sur vos feuilles d'imposition 2021, vous verrez apparaître dans la colonne «foncier bâti» réservée à la commune le taux de la commune auquel sera ajouté celui du département. Ce qui fait que, pour 2021, il y aura le taux de la commune : foncier bâti 2020 = 25,50% plus le taux du

département 2020 = 25,98% soit un taux égal à 51,48%.

Dans la colonne réservée au département pour le foncier bâti, il y aura 0.

En aucun cas la commune n'a augmenté ses taux.

Depuis 2001, il n'y a eu aucune augmentation des taux, comme indiqué dans nos différentes informations.

## Erratum état civil 2020

— SYLVIE BRÉJON

Dans le numéro 4 de notre journal communal, nous avons fait paraître l'état civil 2020.

Nous prions les familles concernées de bien vouloir nous excuser.

Une erreur a été commise : les dates des décès étaient erronées. Ont été communiquées des dates de transcription des décès à la mairie et non la date du décès lui-même.

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD**

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,  
**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION**

Restez  
**INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**



Google Play  
App Store

Téléchargez **gratuitement** l'application pour recevoir les informations communales en direct.

**Pensez à mettre la commune en favoris !**



### BUDGET GÉNÉRAL (TOUTE LA VIE MUNICIPALE SAUF LES ZONES D'ACTIVITÉS)

	BUDGET 2020 RÉALISÉ	BUDGET 2021 PRÉVISIONNEL
Charges à caractère général	300 264	350 000
Charges nettes de personnel	509 156	544 300
Autres charges de gestion courante	150 356	170 000
Charges exceptionnelles		5 000
Dépenses imprévues		5 000
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>959 776</b>	<b>1 074 300</b>
Produits des services municipaux payants et des locations	92 275	90 000
Total produit des impôts et taxes	711 283	690 000
Dotations et participations	579 807	563 100
Autres produits de gestion (produits financiers, produits exceptionnels, etc)	598	1 000
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 383 963</b>	<b>1 344 100</b>
<b>EPARGNE DE GESTION COURANTE</b>	<b>424 188</b>	<b>269 800</b>
Remboursement des emprunts propres à la commune (capital et intérêts) + frais financiers	177 539	161 000
<b>EPARGNE NETTE = CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>246 648</b>	<b>108 800</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>758 030</b>	<b>2 350 000</b>
Subventions d'investissement perçues (hors concours du Grand Périgueux)	121 464	378 845
FCTVA perçu sur dépenses d'investissement (16,404 % des dépenses TTC éligibles)	195 716	100 000
Attribution de compensation du Grand Périgueux en investissement (non affectée)	106 476	106 479
Fonds de solidarité du Grand Périgueux affecté aux travaux de la traverse du bourg de Sorges		39 207
Fonds de concours du Grand Périgueux pour la réalisation de la piste cyclable	53 000	0
Fonds de concours reçu de l'association des amis de l'église Saint-Germain (sonorisation de l'église)	15 080	0
Produit de la Taxe Locale d'Equipement (TLE)	11 990	0
Produit des emprunts	0	0
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>503 726</b>	<b>624 531</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-254 304</b>	<b>-1 725 469</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-7 656</b>	<b>-1 616 669</b>
A déduire : versement du budget général au budget annexe des zones d'activités économiques		-60 000
A ajouter : report du solde d'exécution de l'année précédente	1 684 325	1 676 669
<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE</b>	<b>1 676 669</b>	<b>0</b>

#### COMMENTAIRES SUR LE BUDGET GÉNÉRAL

Les prévisions de dépenses d'investissement en 2021 comprennent principalement le solde intégral des travaux dans le bourg de Sorges, la construction de la salle multifonctions à Ligeux et celle

d'un bâtiment pour la garderie périscolaire près de l'école.

Les subventions inscrites pour 2021 sont seulement celles qui ont été officiellement notifiées à la commune.

	BUDGET 2020 RÉALISÉ	BUDGET 2021 PRÉVISIONNEL
Charges à caractère général	222	35 000
Charges nettes de personnel		
Autres charges de gestion courante		
Charges exceptionnelles		
Dépenses imprévues		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>222</b>	<b>35 000</b>
Produits des locations parc de Jaubertie	1 414	
Produits des locations parc du Diamant Noir	9 455	47 780
Dotations et participations		
Autres produits de gestion (produits financiers, produits exceptionnels, etc)		
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 869</b>	<b>47 780</b>
<b>EPARGNE DE GESTION COURANTE</b>	<b>10 647</b>	<b>12 780</b>
Remboursement des emprunts (capital et intérêts) + frais financiers	150 485	150 500
<b>EPARGNE NETTE = CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-139 838</b>	<b>-137 720</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PARC DU DIAMANT NOIR (Viabilisation et constructions)	493 874	340 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PARC DE JAUBERTIE (Acquisitions, démolitions, constructions)	449 977	1 373 837
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PARC DE GRANGEARIAS (viabilisation)	1 771	75 000
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>945 622</b>	<b>1 788 837</b>
Subventions d'investissement perçues zone SUD	81 250	283 500
Subventions d'investissement perçues zone NORD		487 590
Subventions d'investissement parc de Grangearias	0	0
Participation du GP aux dépenses de viabilisation Du parc du Diamant Noir	202 236	
Produit de la cession de terrains		24 048
Produit des emprunts	0	0
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>283 486</b>	<b>795 138</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-662 135</b>	<b>-993 699</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-801 973</b>	<b>-1 131 419</b>
A ajouter : virement à recevoir du budget général		60 000
A ajouter: report du solde d'exécution de l'année précédente	1 873 392	1 071 419
<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE</b>	<b>1 071 419</b>	<b>0</b>

#### COMMENTAIRES SUR LE BUDGET DES ZAE

Les prévisions de dépenses d'investissement pour 2021 couvrent l'intégralité des travaux restant à réaliser dans les 3 parcs d'activités.

Les subventions inscrites pour 2021 sont seulement celles qui ont été officiellement notifiées à la commune.

#### CONCLUSION

La totalité des grands chantiers lancés par la commune entre 2018 et 2022 pourra être financée sans augmentation des impôts locaux, en respect des engagements pris.

## La Poste déménage dans de nouveaux locaux

— FRANÇOISE BÉTOULLE

Vous trouverez la poste sous la halle de Sorges, à côté du monument aux morts, dans un nouveau local clair et agréable avec un nouvel aménagement qui permet de recevoir :

- La Poste
- la bibliothèque
- la Maison France Services

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

- du mardi au samedi de 8h à 12h15 pour la poste et la bibliothèque.
- un accueil plus dédié à la Maison France Services les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30.



Aurélia dans le nouveau local dédiés aux services postaux de Sorges

## La salle multi-activités de Ligeux

— BERNARD BARBIER

Ce dossier se situe dans le cadre des objectifs consistant à trouver et mettre en œuvre des solutions durables aux défis sociétaux du monde rural et de passer du projet à la réalisation. Le cabinet d'architecte PAUL SEGURA a établi une

première ébauche du projet. Dans l'hypothèse d'un respect des différentes autorisations administratives et autres, cette salle devrait être réalisée courant 2022.

## La Zone d'Activités Économiques du Diamant Noir

— ÉRIC SÉGUY

La commune de Sorges et Ligeux en Périgord assure la compétence commerciale au sein de cette zone d'activités.

LA PHARMACIE sera transférée en fin d'année dans le dernier local vacant d'une surface de 200 m<sup>2</sup>.

La transmission de l'officine entre Madame LEBLANC-VIDAL et Monsieur GORSE est en cours de finalisation.

La compétence artisanale est assurée par la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

**LE GARAGE AUTOMOBILES**  
Les travaux de construction du garage automobiles de SÉBASTIEN MAZEAU vont s'effectuer en deux étapes.

La première phase fera l'objet de la réalisation de l'aire de lavage en juillet 2021 pour une ouverture en octobre 2021.

Les travaux de construction du garage débuteront au dernier trimestre de cette année pour une ouverture prévisionnelle en fin de premier semestre 2022.

**DES TERRAINS TOUJOURS DISPONIBLES À LA VENTE**  
Trois îlots d'une surface totale de 8 400 m<sup>2</sup>

sont disponibles à la vente au sein de la ZAE du Diamant Noir.

Ces parcelles viabilisées sont destinées à accueillir des activités artisanales.

La commercialisation s'effectue via les services de développement économique de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

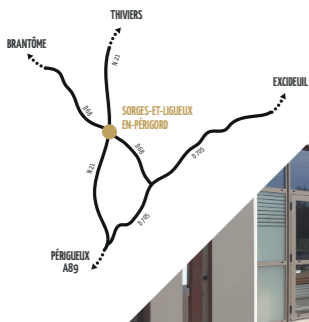
Vous trouverez en p.14 une plaquette d'informations avec tous les contacts utiles.

### 7 raisons de choisir

#### le parc d'activités Le Diamant Noir

- ◆ Du foncier viabilisé
- ◆ Un prix accessible : 25 € HT / m<sup>2</sup>
- ◆ À vendre à partir de 800 m<sup>2</sup>
- ◆ Un accès direct à la RN 21 et la D 68
- ◆ Un environnement qualitatif
- ◆ À proximité immédiate du pôle commercial, une aire de covoiturage

« À l'entrée sud du bourg de Sorges, le parc d'activités du Diamant noir m'a immédiatement séduit par sa position géographique et son accessibilité. En 2020, je m'y suis installé comme boucher-charcutier, métier que j'exerce depuis plus de trente ans sur le Grand Périgueux. Ma clientèle s'est rapidement développée. Aujourd'hui, je réside à Sorges avec mon épouse car, tant sur le plan professionnel que personnel, je me sens bien dans la commune.   
Guy Monfumat, boucher-charcutier



Une question ? Un conseil ?

Contactez  
05 53 35 86 12  
service.eco@grandperigueux.fr

IMPLANTER  
VOTRE  
ENTREPRISE

Parc d'activités  
**LE DIAMANT NOIR**  
Sorges-et-Ligeux en Périgord

TERRAINS  
À VENDRE

+ d'infos ?  
05 53 35 86 12

SUPERIGUEUX  
Eco.com

Le site économique de Périgueux  
et son agglomération

LE GRAND  
Périgueux  
Communauté d'Agglomération

### EDITO

« Le Grand Périgueux facilite l'implantation des entreprises. Il gère une vingtaine de zones d'activités économiques et vient, face à la demande, d'en aménager une nouvelle à l'ouest de l'agglomération. À tout moment, nous devons pouvoir vous proposer des solutions adaptées à votre activité, en lien avec les axes de communication indispensables à son développement. Le Parc du Diamant Noir et les équipes du Grand Périgueux sont à votre disposition !   
Jacques AUZOU, Président du Grand Périgueux



« Il y a bien longtemps que je cherche à déménager et cette zone est une solution. Le but est de travailler dans de meilleures conditions, mais aussi d'installer une station de lavage, de proposer des actions commerciales, d'embaucher un apprenti dans un premier temps. Je cherche à nous développer en complément de l'activité principale de mécanique. Les idées sont nombreuses et évolutives. Autrement dit, il était temps de franchir une étape pour évoluer... »  
Sébastien Mazeau, garagiste





## Travaux réalisés par les employés municipaux des Services techniques

— NICOLAS HERPIN

Le travail des employés communaux n'est pas toujours de tout repos qu'on le croit ou non. Florilège des actions menées par l'équipe des Services techniques depuis le début du printemps.

- Rénovation du bloc sanitaire de l'aire de repos pour les camping-cars de passage à l'entrée du bourg de Sorges. Cela comprenait la création d'un WC handicapé, pose d'un bac de lavage pour la vaisselle, rénovation du WC existant, réfection totale de la couverture, carrelage et sanitaire changés.
- Création d'un accès au boulodrome en castine sécurisé et accessible pour les handicapés à Ligeux,
- Entretien courant des espaces verts,
- Fleurissement des parterres des deux villages,
- Tonte, fauchage des 80 km de voies communales (premier passage effectué),
- Entretien des chemins de randonnée,
- Élagage à plusieurs endroits de la commune.



Dans la joie et la bonne humeur, en route pour l'entretien des voies communales !

## Programme d'entretien de Voirie pour l'année 2021

— ÉRIC SÉGUY

La commune de Sorges et Ligeux en Périgord gère un réseau de 60 km de voies communales revêtues.

Chaque année un programme d'entretien et de renforcement de chaussées est établi pour assurer un bon état général du réseau.

Comme l'année précédente, le montant de cette opération d'investissement s'élève à 120 000 € TTC.

### VOIES COMMUNALES TRAITÉES

- Voie communale « Le Tuquet » du carrefour de la route Départementale 106 au carrefour « Les Boiges ».
- Voie communale « Route de Bruyères » la Pelletenie.
- Rue des Troubadours à Ligeux, lieu-dit « Bonnefond ».
- Aménagement d'une place pour

personnes à mobilité réduite au Tiers Lieu de Ligeux.

- Voie communale « Napoléon » au lieu-dit « Le Poteau » à la limite de la commune de Négrondes.
- Rue de l'Hospitalité à Ligeux au lieu-dit « Le Toupinier »
- Voie communale d'accès à la station d'épuration de Ligeux

- Élargissement de la voie d'accès à la ZAE de « Grangearias » à partir de la route Départementale 68.
- Voie communale du Lac Ferrier.

## La mairie associée à la campagne de vaccination

— ISABELLE GRAND

Dans la lutte contre la Covid-19 une gestion de proximité a été jugée essentielle.

Les mairies sont devenues parties prenantes dans la campagne de vaccination en mettant à profit leurs connaissances des administrés de leur commune.

Dès le mois de Février 2021, à l'initiative du Grand PERIGUEUX, un centre de vaccination éphémère a été installé dans le hall de la clinique Francheville pour les communes de l'agglomération du GRAND PERIGUEUX permettant ainsi aux personnes les plus fragiles d'être vaccinées prioritairement.

Le CCAS de Sorges et Ligeux en Périgord a pu proposer **un service de prise de rendez-vous** pour les usagers de plus de 75 ans malchanceux dans l'utilisation des plates-formes de rendez-vous en ligne et **un service de covoiturage** pour pallier les difficultés à se rendre au rendez-vous de vaccination.

Les membres du CCAS ont ainsi contacté par téléphone les administrés âgés de 75 ans et plus ainsi que les personnes fragiles de la commune

pour proposer l'accompagnement et la prise de rendez-vous de vaccination.

22 personnes ont sollicité le soutien du CCAS de la commune et ont pu être ainsi accompagnées au centre de vaccinations de la clinique Francheville.

Après la fermeture du centre de vaccination de Francheville, les membres du CCAS ont relayé les efforts du Grand Périgord en accompagnant les membres les plus fragiles de notre commune aux centres de vaccination de la Filature à Périgueux et de l'hôpital d'Excideuil et en poursuivant la prise de rendez-vous.

Le CCAS s'est particulièrement investi dans ce dispositif.

Ces services s'inscrivent pleinement dans la mission d'aide à la population en période de crise sanitaire, mise en



oeuvre par notre commune de Sorges et Ligeux en Périgord.

Mais notre mission doit se poursuivre.

Et seule la vaccination d'un plus grand nombre permettra d'atteindre enfin l'immunité collective en donnant un sens aux efforts des plus âgés d'entre nous qui eux n'ont pas hésité.

Maintenant il nous revient de poursuivre l'effort.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂

**Nous vous proposons notre 5<sup>ème</sup> numéro de notre magazine ENTRE NOUS**

**Nous espérons qu'il répond à vos attentes en matière d'informations municipales. Si cela n'était pas le cas, nous souhaiterions que vous nous communiquiez vos attentes :**

**soit en nous envoyant un mail à [maginfo.entrenous@gmail.com](mailto:maginfo.entrenous@gmail.com)**  
**soit en nous écrivant un courrier à déposer dans la boîte aux lettres des mairies de Ligeux ou de Sorges.**

## Une remise de médaille de porte-drapeau à l'occasion du 8 mai

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Lors de la remise prévue de son diplôme de porte-drapeau le 11 novembre 2020, MATHILDE BRÉJON n'a pas pu être présente à cause du 2<sup>ème</sup> confinement.

Lors de la cérémonie du 8 mai, le 3<sup>ème</sup> confinement étant levé, MATHILDE a pu recevoir son insigne de porte-drapeau des mains de Monsieur le Maire et du Président des Anciens Combattants de Sorges et Ligeux en Périgord.

Monsieur le Maire a tenu à rappeler son attachement à l'engagement des jeunes lors de ces commémorations.



## Commémoration et cérémonie de la Fête Nationale du 14 juillet 1789

— JEAN-ÉMILE MOREAU

Le 14 juillet 2021 à 10h30 «Aux Vignasses» à Sorges aura lieu la cérémonie commémorant l'assassinat de JOSEPH DANIEL par les troupes nazies le 12 juin 1944.

Ce même jour aura lieu à Ligeux au monument aux morts la cérémonie de célébration de la Fête Nationale du 14 juillet 1789.

## La place des élus dans les cérémonies

— JEAN-JACQUES RATIER

La question est souvent posée de savoir pourquoi le premier rang dans les cérémonies, civiles ou religieuses, est occupé par les élus. La raison en est simple : ce n'est pas la personne de l' élu qui justifie cette position analysée parfois comme « privilégiée », mais sa fonction.

Lorsqu'un élu se trouve dans une réunion à titre purement personnel (par exemple en tant que simple membre

d'une association ou invité parmi d'autres à un rassemblement festif privé), il n'y a aucune raison qu'une place particulière lui soit réservée.

Par contre si sa présence manifeste l'importance que l'ensemble de la collectivité qui l'a élu doit accorder à la manifestation ou à la cérémonie à laquelle il assiste, alors il ne peut être qu'au premier rang : il n'est plus un individu parmi d'autres, il est un « être

collectif », c'est toute la commune qui est présente à travers lui.

Ajoutons qu'il peut arriver à certaines occasions que l' élu soit présent dans un événement à la fois à titre personnel et en représentant de la collectivité. Il faut toujours avoir en tête que le rang qu'il occupe n'est pas le moyen de valoriser son ego, mais seulement la marque de la prééminence du collectif sur le particulier.

## Un atelier de réparation à Ligeux

— ALAIN LACOURARIE

Qui n'a pas, dans ses placards ou dans son garage, un appareil électroménager qui ne fonctionne plus et qui aurait normalement dû avoir une vie plus longue ?

Qui n'a pas jeté, à regret, un appareil car le coût de réparation demandé dépassait la valeur de l'objet ?

Nous vivons depuis quelques décennies, parfois à notre corps défendant, dans une société de consommation, mais nous pouvons aussi agir à notre petit niveau.

C'est pour cela que l'association « La Buissonnière » a lancé depuis le 21 mai, grâce au soutien de bénévoles, un atelier de réparation dans le Tiers Lieu de Ligeux.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Je dépose mes objets à réparer au Tiers Lieu (salle mitoyenne de la mairie). Je remplis une fiche avec mes coordonnées, les explications sur la panne et on me contactera ensuite.

### BESOIN D'UNE PIÈCE ?

Le prix vous sera communiqué et vous devrez régler le montant pour que nous fassions la commande.

### L'APPAREIL EST RÉPARÉ

Vous venez le récupérer. Vous n'êtes pas adhérent à « La Buissonnière », on vous demande d'adhérer (5€), la main d'œuvre est gratuite.

### QU'EST-CE QUE JE PEUX DÉPOSER ?

Pour l'instant, du petit électroménager : aspirateurs, robots, cafetières, fers à repasser etc...

### QUAND PUIS-JE DÉPOSER ?

Uniquement le vendredi de 14h à 17h.

### EST-CE QUE JE DOIS HABITER À SORGES ET LIGUEUX EN PÉRIGORD POUR EN PROFITER ?

Non, ce service est ouvert à tout le monde !

### VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À LA RÉPARATION ?

Faites-le savoir, vous serez rappelé et reçu, avec plaisir, par les bénévoles et vous pourrez même prendre un café et profiter de la buvette.

Notre objectif est de mettre en place, à terme, un atelier partagé (Repair café) pour en faire un lieu de convivialité et d'échange.

### VOUS ÊTES INTÉRESSÉS POUR ÊTRE RÉPARATEUR ?

Adressez un mail à [antoine.teillet24420@gmail.com](mailto:antoine.teillet24420@gmail.com) ou parlez-en lors de votre venue à la mairie de Ligeux.

## ATELIER DE RÉPARATION

de vos petits appareils électroménagers  
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « LA BUISSONNIÈRE »

**TOUS LES VENDREDIS DE 14H À 17H**  
Dépôt à la mairie de Ligeux ou au Tiers-Lieu

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Alain LACOURARIE  
06 08 22 09 48 / lacourarie.alain@orange.fr

- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - Crédits photos: Pixabay/ Freepik/ FlatIcon/ PhotoBida\_studio/ Euzalyp/ Kamiran-d3 Création

# Des nouvelles de l'école Michel de Juglart

— FRANÇOISE BÉTOULLE

Au vu des effectifs importants dans chaque classe, la Directrice de l'école, avec l'appui de la municipalité, a fait une demande de poste d'enseignant. Cette demande a été acceptée.

À la rentrée de septembre 2021, l'école accueillera un enseignant supplémentaire et aura donc 6 classes.

La salle d'activités actuelle sera utilisée pour cette nouvelle classe. Elle ne sera donc plus disponible pour les activités «sportives» ou «culturelles» (danse, gym, chorale...), ni pour l'accueil périscolaire.

À la rentrée de septembre 2021, l'accueil périscolaire se déroulera dans la petite salle «garderie» et avec l'accord de M<sup>me</sup> la Directrice de l'école, dans la salle d'activités de la maternelle, sous le préau maternelle et dans la cour comme actuellement.

L'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour la création d'un nouveau bâtiment «accueil périscolaire».

Ce bâtiment se trouvera dans le prolongement de l'école, à côté du jardin pédagogique.

Durant les travaux l'espace sera sécurisé. Toutefois, il pourrait y avoir occasionnellement des perturbations au niveau du parking. Nous espérons que cela ne causera pas trop de gêne.

Nous espérons une ouverture pour la rentrée de septembre 2022.

# "Les Coquins de Sorges" familiarisés avec la communication gestuelle

— SANDRINE DELIVEYNE, FRANÇOISE BÉTOULLE ET SYLVIE BRÉJON

Le personnel de la crèche de Sorges a été formé à la communication gestuelle et à la communication positive afin d'apporter un moyen d'échange complet et valorisant aux enfants reçus dans la structure.

L'équipe est constituée d'une Éducatrice de Jeunes Enfants : SANDRINE DELIVEYNE, d'une Auxiliaire de Puériculture : JULIETTE DUPUY, et de 3 CAP Petite Enfance : MARION BOIN, CHLOÉ BOUDIBA et OMBELINE MARIETTA.

SANDRINE DELIVEYNE, référente technique qui a mis en place ce projet de communication gestuelle et de communication positive explique ce choix:

*«C'est un tremplin pour se préparer à l'acquisition du langage oral. Dès l'âge de 9 mois, les enfants s'approprient rapidement les signes par imitation. Les gestes de communication sont spontanés et sont partie intégrante du développement normal de l'enfant. Ils apparaissent avant les mots, car la maturation motrice des mains est plus précoce que celle de la mâchoire. Le bénéfice est double : cela diminue grandement leur frustration et augmente leur confiance en eux car ils se sentent compris puisqu'ils expriment mieux leurs besoins et émotions. Par ces propositions de communication, le groupe gagne en sérénité car tant les adultes que les enfants sont en capacité de se faire comprendre.»*

La communication gestuelle consiste à souligner un mot par phrase en accompagnant sa prononciation par un geste. Ce vocabulaire « visuel », utilisé par le personnel et les enfants, est une passerelle supplémentaire pour les petits qui ne savent pas encore parler ou qui ont la « peur » des mots qu'on écorche parce qu'on est petit.



de gauche à droite : SANDRINE DELIVEYNE, OMBELINE MARIETTA, MARION BOIN et JULIETTE DUPUY

Il est important d'introduire les mots signés peu à peu. Se mettre en face de l'enfant, à sa hauteur, le regarder, prononcer le mot et le signer en associant l'expression faciale surtout quand on exprime «peur», «colère», «j'aime», «je n'aime pas». Les signes utilisés le plus couramment sont «changer», «biberon», «encore», «doudou», «dormir», «tétine», «manger», «eau», rapidement complétés par «gâteau», «livre», «chanter», «promener», etc...

### DES ENFANTS APAISÉS

Une réflexion sur le style de communication (verbale et non-verbale), l'envie d'échanger plus tôt et mieux avec les enfants, a conduit l'équipe à l'intégrer dans leurs pratiques.

*«Consciente de l'impact émotionnel de nos paroles sur un enfant, aussi jeune soit-il, j'ai souhaité adapter au monde de la crèche ce mode relationnel, issu de*

*la communication non violente, qui propose une relation de coopération et de bienveillance entre adultes et enfants.»*

Ces modes de communication s'acquièrent car ils ne sont pas forcément automatiques chez les adultes, mais l'équipe en perçoit les effets positifs et d'apaisement sur les enfants qui leur sont confiés. Cela permet un accompagnement bienveillant dans les moments d'oppositions et de conflits, en les transformant, en relations de coopération.

Deux des assistantes maternelles agréées de Sorges et Ligueux en Périgord ont suivi une formation auprès de l'ACVLSF 24 (Association culturelle, visuelle et de langue des signes française) un samedi par matin par mois pendant un an afin d'offrir à leurs petits accueillis un outil supplémentaire pour leur développement.

Projet de la future salle périscolaire prévue pour septembre 2022



# L'école des Potences : une école oubliée...

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD ET ISABELLE GRAND

Et pourtant,... Au sommet de la Départementale 8, dans le village des Potences, en tournant sa tête à droite en arrivant de Périgueux, en ouvrant son cœur, on pourrait presque entendre des clameurs d'enfants joyeux, des hurlements de poursuite et de jeux.

Il y avait bien là une école, une annexe de l'école de Sorges, l'école du Parnet qui a fermé en 1965.



L'école tient son nom de la parcelle sur laquelle elle a été construite en 1885, au lieu-dit « Le Parnet », d'où son nom qu'elle gardera « École du Parnet ».

Elle était constituée d'une classe unique et du logement de l'institutrice.

L'école accueillait les enfants des villages voisins : Le Pavillon, le Rat, Vige, les Vayssées, Mallegrole, Rochefort, la Maillonnerie, la Feyfantie, Rebeyrie, La Bellanchie, Fonnoivas, Bujadelle, la Vigerie... il y avait aussi des enfants qui venaient des Piles.

En 1955, l'école se dota d'un préau avec bûcher et WC. Puis après fut construite la cantine.

Cette école comportait une classe unique où étaient regroupés tous les niveaux, du Cours Préparatoire à la classe supérieure de préparation au certificat d'étude.

L'école comptait environ 40 élèves, de 5 ans à 14 ans.

Les enfants étaient installés dans la salle de classe par niveau : les petits du Cours Préparatoire étaient devant, puis ceux du Cours Élémentaire, ensuite les élèves du Cours Moyen, et enfin les grands, ceux de la Classe supérieure Préparatoire au Certificat d'Étude occupaient les places du fond.

Autrefois les enfants venaient à l'école à pied, puis lorsqu'ils étaient plus grands ils y allaient à vélo.

Un poêle trônait au milieu de la salle de classe pour assurer le chauffage. Les enfants les plus âgés, ceux de la Classe supérieure Préparatoire, arrivaient une heure plus tôt, le matin, pour allumer le poêle. Le soir après les cours, certains restaient pour fendre le bois.

Les enfants mangeaient à l'école à midi. Avant que ne soit construite la cantine, ils apportaient leur soupe qu'ils faisaient chauffer sur le poêle, et ils mettaient du pain dans le bouillon chaud. On appelait cela la taille.

Puis on construisit la cantine. EDITH DOUMEN, devint la responsable de la cantine et de la préparation des repas.

On ne peut pas oublier le nom des institutrices qui ont enseigné au Parnet. Madame CHALVIGNAC fut particulièrement appréciée de ses élèves, puis M<sup>me</sup> MOISSE et enfin M<sup>me</sup> DUBESSET qui fit la fermeture de l'école en 1965.

Lorsque l'école du Parnet a fermé, la majorité des élèves des Potences sont venus à l'école de Sorges.

Les élèves se souviennent que cette classe était aussi un lieu de formation pour les enseignants. Des stagiaires venaient régulièrement faire leur apprentissage du métier d'instituteur.

Après la fin de la classe, les plus grands restaient jusqu'à 18h pour préparer le certificat d'étude qui se passait à Savignac-les-Églises.

*suite...*



L'école du Parnet, année scolaire 1960-1961

Il régnait dans cette école une bonne ambiance et toutes les sections cohabitaient en bonne intelligence. Des amitiés profondes s'y sont révélées et subsistent toujours. Aujourd'hui l'école n'est plus là mais les jeunes sont toujours là.

L'Agor'espace, VALENTINE BUSSIÈRE remplace maintenant la cour d'école, et tous ces enfants, tous ces adolescents, tous ces jeunes sont maintenant l'avenir, et sans le savoir ils sont les héritiers des écoliers du Parnet.

Nous remercions tout particulièrement CHRISTIANE FEYFANT, HUBERT JEAN, ROBERT et RENÉ VARAILLAS qui, à travers leurs témoignages, ont permis de faire revivre l'école du Parnet.



Agor'Espce VALENTINE BUSSIÈRE

## Héroïne d'un jour : Madame LAFON

— BERNARD BARBIER

Depuis 1963, une commission d'hommage présidée par un juge de la Cour suprême d'Israël a été créée pour décerner le titre de Juste parmi les nations.

Une personne reconnue comme Juste se voit octroyer une médaille à son nom, un certificat officiel et son nom gravé sur le mur d'honneur dans le jardin des Justes à Yad-Vashem.

L'acte des Justes prouvent qu'il était possible d'apporter au moins une aide aux juifs.

L'argument selon lequel l'appareil nazi paralysait les initiatives contraires à la politique officielle est démontré par l'action de milliers de personnes de tous les milieux qui ont aidé les juifs à échapper à la solution finale.

C'est ainsi que, le 06 Août 2000 à la salle des réunions de Ligueux, le délégué de l'institut Yad-Vashem, Monsieur ALFRED LAZARE a décerné le titre de Juste parmi les Nations à Madame MARIE-LOUISE LAFON née DUBOUREAU (alias Loulette) qui au

péril de sa vie dans la ferme familiale de Lafarge a porté une aide désintéressée à des personnes juives pendant l'occupation.

Elle a été invitée en juillet 2007 à Paris par SIMONE VEIL et le Président de la République pour un hommage solennel de la nation aux Justes de France.

Décédée le 24 Avril 2021 au centre hospitalier de Lanmary, c'est tout un village qui l'aura accompagnée pour ce dernier hommage. Il restera à Ligueux comme témoignage de son action l'école Loulette.



Exemple de médaille personnalisée, remise à chaque Juste pour les Nations. On peut y lire "Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier"



Plaques en céramique émaillée de l'école Loulette à Ligueux

## Augustin LAURENT - ancien maire de Ligueux de 1977 à 2001 nous a quittés

— BERNARD BARBIER

Le souvenir de cet homme restera dans la mémoire des administrés du secteur de Ligueux.

Après avoir participé aux événements de la guerre d'Algérie, dès les années 1971, il commence sa carrière d' élu comme adjoint au conseil municipal de Ligueux. Il est élu maire de la commune de Ligueux en 1977.

Durant les 24 années de son mandat, AUGUSTIN LAURENT inscrit dans la commune diverses réalisations pour le bien des habitants.

Il s'était donné un fil conducteur pour son action municipale qu'il menait en même temps que son activité professionnelle.

Nul doute que c'est cette formidable intégrité qui lui a permis de gagner le respect des électeurs de la commune. Malgré les difficultés, il n'a jamais cédé à la facilité.

Monsieur AUGUSTIN LAURENT, né en 1938, est décédé à la maison de retraite de Thiviers le 04 mai 2021. Un dernier hommage civil lui a été rendu le

11 mai en présence des anciens combattants, les élus de la commune et ses amis, au cimetière de Saint Front d'Alemps, Dordogne.

## La société amicale des Périgourains de Paris nous rend visite le jeudi 19 août 2021

— ROSELYNE AUBISSE-MICHAUD

L'association des Périgourains de Paris (dénommée La Truffe) existe depuis 130 ans. Créée en 1881, elle s'attachait alors à réunir les « exilés » périgourains dans la capitale tout en aidant les jeunes arrivant du Périgord à s'installer à Paris.

Aujourd'hui, dans un contexte bien différent, elle s'est donnée pour objectif d'établir ou développer des relations amicales et un lien de solidarité et d'aide mutuelle entre ses membres, et apporter son concours à des manifestations culturelles ou artistiques en faveur du Périgord.

Elle décerne ainsi chaque année, des prix à des projets qui contribuent au devenir du département.

En 2020, Monsieur GEOFFROY SAGUET gérant d'HORIZON BOIS 24, a été lauréat de ce concours.

Un an après, l'association viendra voir sur place une de ses plus spectaculaires réalisations : la charpente de la nouvelle halle de Sorges.

Après un détour par la place N. FEYTE et l'église Saint-Germain, les membres prendront ensuite la route de l'ancienne abbaye



Aperçu de la charpente de la nouvelle halle de Sorges

de Ligueux avant de revenir à Sorges dans l'après-midi pour une visite des jardins du Bouquet et de l'Écomusée de la truffe.

Nous sommes ravis de les accueillir pour ce périple estival, à la fois contemporain et historique.

# « Les jardins de Ligeux » à l'honneur des prochaines Journées européennes du Patrimoine

— ALAIN LACOURARIE

Les 18 et 19 septembre prochains auront lieu les Journées européennes du Patrimoine à Ligeux. Toujours organisées par des particuliers, elles seront cette année particulièrement éclectiques, avec, encore, le souhait de faire découvrir de nouveaux artistes ou d'autres déjà célèbres, après une année où la culture a été malmenée et absente.

Le village sera animé dès le mardi, avec l'installation de l'association Terra Incognita, pour la réalisation d'une sculpture pendant 4 jours, et une cuisson (très spectaculaire) la journée du samedi suivie de la découverte étonnante de l'œuvre le soir.

À noter la venue, pour la première fois à Ligeux, d'une artiste mosaïste, qui exposera dans les très belles écuries de l'abbaye.

Peintres, céramistes, dessinatrice, et même une rotinière, seront aussi présents pour présenter leurs œuvres.

N'hésitez pas à venir et à rester flâner, d'autant qu'une restauration pourra être assurée, en même temps qu'une buvette.

## LIEUX ET EXPOSITIONS :

- **Le Jardin Bleu** : ELSA BARATTER / Sculpteur, performance de BADARA NDIAYE
- **Le Jardin des Délices** : EDITH LUTHIER / Céramiste et PHILIP DOHERTY / Peintre
- **Écuries du château** : RENÉE MALAVAL / Mosaïste, GILLES ANTOINE / Peintre
- **Tiers Lieu** : CHINE SESTON / Dessinatrice – MICHELLE THOME / Rotinière
- **Installation bourg de Ligeux** : MICHEL BRAND artiste plasticien
- **Bourg de Ligeux** : du mardi au dimanche : sculpture de feu par TERRA INCOGNITA.

Réalisation d'une sculpture originale de 1,50m de hauteur pendant la semaine, cuisson le samedi dans un four éphémère.

Animation musicale pendant la cuisson, visites possibles de l'abbaye de Ligeux et de ses jardins... Et quelques imprévus !

Restauration possible sur place et sur réservation au 06 58 58 37 80, buvette.

## À SORGES :

Durant les deux Journées du Patrimoine nous serons présents pour faire des visites guidées de l'Église Saint-Germain et comme chaque année, un moment de musique, autour de l'Orgue, sera offert à tous les amateurs de musique le samedi à 17h.



# Activités proposées par les Associations de la commune

## ASSOCIATION ACS-FRANCE

La situation sanitaire s'étant sensiblement améliorée, ACS peut envisager de nouveaux projets qui devraient aboutir dans les mois qui viennent.

- Reprise du yoga thérapeutique : notre professeur a malheureusement dû arrêter une grande partie de ses activités pour raisons familiales graves.

Nous avons donc recherché une personne capable de lui succéder, sachant qu'il est très difficile de trouver une personne ayant les qualifications de MARIE-CHRISTINE.

Les recherches ont abouti, il nous reste quelques points de détail à finaliser mais nous avons bon espoir de reprendre nos séances de yoga à la rentrée de septembre.

- Reprise des rencontres entre malades (SpondyCafé). Il faudra trouver un lieu adapté, nous y travaillons.
- Reprise des mini-conférences sur le thème « Mieux vivre son quotidien ». D'autres thèmes que ceux abordés en 2019 sont déjà identifiés mais il est toujours possible de reprendre certaines des conférences faites en 2019 si la demande est suffisante.
- Enfin, toujours dans le domaine du bien-être qui nous est cher, une nouveauté est « dans les tuyaux ». Il s'agit d'une démarche novatrice à laquelle ACS sera associée.

Les derniers ajustements doivent être finalisés avant de pouvoir en parler davantage ; le prochain numéro de ce magazine vous en dira plus sur ce

projet qui concernera tout le monde et dont nous pourrons tous tirer avantage.

Et, bien entendu, nous faisons le vœu que l'évolution de la situation nous permette de mener à bien ces projets.

Si vous avez des questions, des besoins de précisions ou des idées d'actions nouvelles, n'hésitez pas à contacter Bernard REYSZ (par téléphone ou SMS au 06.15.74.78.41 ou par mail : [breysz@hotmail.fr](mailto:breysz@hotmail.fr)) pour plus de renseignements ou pour s'inscrire.

## ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE

Une fois encore, nous sommes contraints de vous informer d'une annulation. Cette fois, effet collatéral de la pandémie. La conférence sur les Relais de Poste que devait animer notre Président BRUNO VINCENT à Coulaures est reportée pour cause d'élection.

L'Association « Rêves » a pour objet d'offrir à des enfants gravement malades, la réalisation de leur rêve. Afin de collecter des fonds, un concert Orgue et Trompe s'est tenu le dimanche 30 mai. L'association a mis gracieusement l'orgue à la disposition de BRUNO BEAUFILS DE GUÉRIGNY. La Trompe était jouée par GUSTAVE CUYPERS.

- **Juillet**, mois de migration. Quel meilleur site que notre église Saint-Germain de Sorges pour présenter une exposition de photos sur le chemin de Saint-Jacques. Sur « la Carte des chemins de St Jacques de Compostelle » dessinée par D. DEVAUX en 1970, référence pour les pèlerins, Sorges est mentionné. Rendez-vous donc au mois de juillet.

- **Le 31 juillet** prochain, un concert Orgue et Flûte traversière autour de BACH, FAURÉ, DEBUSSY, entre autres, devraient nous séduire. Les deux artistes ont un lien fort avec le Conservatoire de Musique de Périgueux : MAXIMILIEN WANG y a débuté ses études musicales tandis que CÉCILE CLOUVEL y est professeur de flûte traversière depuis 2003.

Nous vous informerons de l'heure du concert dès que possible.

Que ce concert soit le lancement de riches lendemains musicaux.

- **Samedi 18 et dimanche 19 Septembre 2021** durant les deux Journées du Patrimoine nous serons présents pour faire des visites guidées de l'Église Saint-Germain. Et comme chaque année, un moment de musique, autour de l'Orgue, sera offert à tous les amateurs de musique le samedi à 17h.

Contact : Association des Amis de l'Église Saint-Germain chez M<sup>me</sup> LANEAUD lieu-dit La Balzaque - 163 impasse de Rouchou 24420 Sorges et Ligeux en Périgord.

Le Président Bruno Vincent : [bruvinc24@gmail.com](mailto:bruvinc24@gmail.com)

La secrétaire Noëlle Duvernois : [noelle.duvernois@gmail.com](mailto:noelle.duvernois@gmail.com)  
07 51 61 80 24

## ATELIER BRODERIE / TRICOT / COUTURE ZÉRO DÉCHET

Reprise le samedi 04 septembre à 15h au Tiers Lieu de Ligeux.

Renseignements auprès de SYLVIE BRÉJON au 06 84 90 76 10

## ... Suite des activités proposées par les Associations de la commune

### CERCLE DU BON ACCUEIL

Mercredi 14 Juillet 2021 à 12h  
Lac de Lafarge à Ligueux  
Repas champêtre ouvert à tous

#### MENU

Apéritif et ses amuse-bouches offerts  
par le Cercle du Bon Accueil

Melon jambon  
Magret de canard grillé  
Pomme sarladaise  
Salade, Fromage  
Dessert glacé  
Café

Tarif 10 € pour les adhérents - 15 €  
pour les non adhérents

Vin non compris

Apportez votre couvert

Réservation avant le 12 juillet.

Tel 06 18 04 16 12 ou 06 84 24 49 17.

### ÉCOMUSÉE

Des dégustations à destination des visiteurs individuels vont être mises en place en juillet et août.

Elles auront lieu le mercredi à 11h, sur réservation avant le mardi 17h et seront identiques en prestation et en prix à celles proposées pour les groupes de moins de 20 personnes soit 3 toasts : 1 toast au beurre de truffe *melanosporum*, 1 toast au beurre de truffe d'été, 1 toast au beurre de truffe brumale accompagnés d'un verre de vin ou de jus de fruit par personne pour 4,50 €.

### EXPO CANINE

Cette année, l'Exposition canine se déroulera comme à son habitude au mois de Septembre... Mais les dates seront différentes.

La Société Centrale Canine ayant, pour des raisons inhérentes aux obligations sanitaires dues à la COVID, modifié son agenda en organisant le Championnat de France le 04 et 05 septembre, date

habituelle de l'exposition de Sorges et Ligueux en Périgord, il était impossible à l'Association Canine de la Dordogne de maintenir à la même date notre exposition. Nous n'aurions pas eu de juges.

Donc, faisant face à l'adversité, il a été décidé de maintenir quand même l'exposition en différant sa date au 19 septembre 2021.

### HATHA YOGA

Les cours de yoga reprendront début septembre avec MONIQUE GADAUD.

Le lundi soir de 19h à 20h30, salle des fêtes de Sorges.

Pour tout renseignement, contact au : 06 25 51 47 63.

### MILPAS SORGEAIS

Pendant la période de Juillet, Août et Septembre des Randonnées pédestres sont organisées par le club.

Pour connaître les lieux et heure de rendez-vous, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- téléphoner au : 06 79 84 92 38

- consulter l'appli Panneau Pocket

- ou les pages Facebook de Milpas Sorgeais, ou celle de la commune Sorges et Ligueux en Périgord.



### PÉTANQUE LIGURIENNE

Nous vous proposons des doublettes à 17h à Ligueux les 27 juin, 17 juillet et 14 août 2021

La licence UFOLEP est obligatoire  
Renseignements au : 06 09 83 20 85.

### PISCINE

La piscine ouvrira ses portes le lundi 5 juillet. Pour plus d'infos, contactez le 05 53 05 39 28.

### YOGA DU RIRE

Les séances reprennent le 24 juin au rythme d'une tous les 15 jours à la salle des fêtes de Sorges le jeudi de 19h à 20h.

Pour joindre RACHEL, appelez-la au : 06 15 65 25 68.

*Il se passe  
toujours  
quelque chose  
à Sorges et  
Ligueux en  
Périgord !*




Cet été, en plus des animations proposées par les associations de la ville, venez flâner dans notre jolie commune.

Laissez-vous enchanter par nos merveilles : culinaires à base de truffe, acoustiques avec le festival MNOP ou visuelles à travers les différentes expositions qui se tiendront tout au long de l'été.

Nous vous souhaitons un agréable séjour à Sorges et Ligueux en Périgord !

- **TOUT L'ÉTÉ, SORGES, ÉCOMUSÉE :** des dégustations à destination des visiteurs individuels vont être proposées en place en juillet et août. RDV tous les mercredis à 11 h, sur réservation avant le mardi 17 h et seront identiques en prestation et en prix à celles proposées pour les groupes de moins de 20 personnes soit 3 toasts : 1 toast au beurre de truffe *melanosporum*, 1 toast au beurre de truffe d'été, 1 toast au beurre de truffe brumale accompagnés d'un verre de vin ou de jus de fruit par personne pour 4,50 €.
- **DU 5 JUILLET AU 20 AOÛT, SORGES, ÉGLISE SAINT-GERMAIN :** Rafael Navarra photographe, pour l'exposition MIS CAMINOS A SANTIAGO sur Saint Jacques de Compostelle. Vernissage le 9 juillet à 18h00.
- **VENDREDI 9 JUILLET, 19H, SORGES, SALLE DES FÊTES :** soirée cinéma. Projection de 2 comédies. Entrée gratuite. Repas sur place possible : paëlla, dessert et vin espagnol (15€ par personne). Réservation au 06 08 22 09 48.
- **DU 10 AU 18 JUILLET, SORGES, SALLE LOUIS PRADEL :** exposition de Colette Moreau, peintre.
- **SAMEDI 10 JUILLET, SORGES, CHÂTEAU DU BOUQUET :** concert MNOP, avec Sunpies Barnes + Flying saucer (1ère partie : Fapy Lafertin + Ewan Christopher). Feu d'artifice à l'issue du concert.
- **DU 25 JUILLET AU 19 AOÛT, SORGES, SALLE LOUIS PRADEL :** exposition Elena Peinado Nevado, photographe. Vernissage le 25 juillet à 11h00.
- **MERCREDI 28 JUILLET, SORGES, SALLE DES FÊTES :** soirée Flamenco, avec José de la Linea, guitare et poésie organisée avec l'association Cinespanol. Entrée gratuite. Dîner Tapas (15€), sur réservation. Tel : 06 15 91 03 93.
- **SAMEDI 31 JUILLET, SORGES, ÉGLISE SAINT-GERMAIN :** concert Orgue et Flûte traversière autour de

**CINESPAÑOL SORGES LIGUEUX**  
**EGLISE SAINT-GERMAIN**  
 5 juillet — 20 août 2021



**Rafael NAVARRA**

**MIS CAMINOS A SANTIAGO**

ENTREE GRATUITE  
 horaires d'ouverture de l'église, hors des offices

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité



**À 18 ans, tu vas faire quoi avec les 300€ du pass Culture ?**

pass Culture

... suite du samedi 31 juillet, Sorges, église Saint-Germain...

Bach, Fauré, Debussy. Renseignements auprès de Noëlle Duvernois au 07 51 61 80 24.

**MERCREDI 4 AOÛT, LIGUEUX, TIERS LIEU (COUR DE L'ÉCOLE) :**

concert Juan Hedo (chant et guitare espagnole). Entrée gratuite. Dîner Tapas (15€) sur réservation au 06 08 22 09 48.

**DU 21 AU 28 AOÛT, SORGES, SALLE LOUIS PRADEL :**

horaires 10h-12h30/14h30-19h00, exposition de Véronique Bandry - Peintre, Murielle Gallon et Brigitte Bouvier - photographes.

**SAMEDI 22 AOÛT, 11H, LIGUEUX, CHAPELLE DE L'ABBAYE :**

concert Bella Dona par l'ensemble Apotropaïk dans le cadre de Sinfonia.

**SAMEDI 22 AOÛT 16H, SORGES, ÉGLISE SAINT-GERMAIN :**

concert Venise à Paris par l'ensemble Les Ombres dans le cadre de Sinfonia.

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE 20H00, LIGUEUX, TIERS LIEU (COUR DE L'ÉCOLE) :**

concert gratuit de Wally chanteur et humoriste qui nous vient de l'Aveyron. Organisé par l'association La Buissonnière.

Renseignements et réservation :  
 06 08 22 09 48.  
 Possibilité de restauration sur réservation :  
 06 58 58 37 80.

**DIMANCHE 5 SEPTEMBRE, SORGES, PARC DES LOISIRS ALAIN ROBERT :**  
 brocante.

**SAMEDI 11 SEPTEMBRE, SORGES ET LIGUEUX :**

concours de peinture organisé avec Couleurs d'Aquitaine. <https://couleursdenouvelleaquitaine.fr/>

**LES 18 ET 19 SEPTEMBRE, LIGUEUX :**  
 Journées européennes du Patrimoine dans le bourg.

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE, SORGES, PARC DES LOISIRS ALAIN ROBERT :**  
 exposition canine.

**Samedi 10 juillet 20h**  
**Sorges-Ligieux**  
*En Périgord*  
**Château du Bouquet**



**Faby Lalertin & Evan Christopher**  
**CONCERT MNOP**  
**Sunpie Barnes & Flyin Saucers**  
**23h Feu d'Arumce**

06 07 47 70 71 Entrée 10€

le 14 juillet à 12H



**Repas champêtre au Lac Lafarge de Ligueux**

10€ adhérents - 15€ non adhérent  
 Apportez votre couvert vin non compris

RÉSERVATION avant le 12 juillet  
 Tel 06 18 04 16 12 ou 06 84 24 49 17

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

**À 18 ans, le pass c'est 300€\* pour tes envies de livres, d'opéras, de concerts, d'expos, de cinéma, de musées, de festivals, de séries, de cours de musique ou de danse, de théâtre... de culture.**


pass Culture

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store

\* Disponible en France métropolitaine et Outre-mer. Plus d'informations sur [pass.culture.fr](http://pass.culture.fr)

La SARLETUI présente

**Wally**



**Le meilleur d'entre moi**

[www.wally.com.fr](http://www.wally.com.fr)

« See, Sorges and Sun... »

1 EXPOSITION 20 > 27 août 2021  
 3 ARTISTES Galerie Louis Pradel SORGES et LIGUEUX en Périgord



Véronique Bandry Artiste peintre | Murielle Gallon Photographe | Brigitte Bouvier Photographe

Tous les jours : 10H30 > 12H30 / 14H30 > 19H00



**EXPOSITION CANINE**

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD  
 PARC DES LOISIRS ALAIN ROBERT

« ENTRE-NOUS », ON COMMUNIQUE...

REJOIGNEZ-NOUS !

SUR INTERNET : [WWW.SORGES-PERIGORD.COM](http://WWW.SORGES-PERIGORD.COM)

SUR FACEBOOK ET SUR PANNEAU POCKET :  
 POUR SUIVRE TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE

facebook



# Sachez qui contacter !

TABLEAU DE GARDE DES ADJOINTS DU 5 JUILLET 2021 AU 2 JANVIER 2022

NOM	SEMAINE DE GARDE	N° TELEPHONE
Francoise BETOULLE	5 JUILLET 2021 AU 11 JUILLET 2021	06-42-37-27-83
Jean KROTOFF	12 JUILLET 2021 AU 18 JUILLET 2021	06-25-02-56-09
Jean Emile MOREAU	19 JUILLET 2021 AU 25 JUILLET 2021	06-17-79-05-38
Norbert HIERAMENTE	26 JUILLET 2021 AU 1ER AOUT 2021	06-03-08-76-76
Roselyne AUBISSE-MICHAUD	2 AOUT 2021 AU 8 AOUT 2021	06-07-02-29-92
Bernard BARBIER	9 AOUT 2021 AU 15 AOUT 2021	06-07-02-29-92
Eric SEGUY	16 AOUT 2021 AU 22 AOUT 2021	06-74-40-28-69
Francoise BETOULLE	23 AOUT 2021 AU 29 AOUT 2021	06-42-37-27-83
Jean KROTOFF	30 AOUT 2021 AU 5 SEPTEMBRE 2021	06-25-02-56-09
Jean Emile MOREAU	6 SEPTEMBRE 2021 AU 12 SEPTEMBRE 2021	06-17-79-05-38
Norbert HIERAMENTE	13 SEPTEMBRE 2021 AU 19 SEPTEMBRE 2021	06-03-08-76-76
Roselyne AUBISSE-MICHAUD	20 SEPTEMBRE 2021 AU 26 SEPTEMBRE 2021	06-07-02-29-92
Bernard BARBIER	27 SEPTEMBRE 2021 AU 3 OCTOBRE 2021	06-18-04-16-12
Eric SEGUY	4 OCTOBRE 2021 AU 10 OCTOBRE 2021	06-74-40-28-69
Francoise BETOULLE	11 OCTOBRE 2021 AU 17 OCTOBRE 2021	06-42-37-27-83
Jean KROTOFF	18 OCTOBRE 2021 AU 24 OCTOBRE 2021	06-25-02-56-09
Jean Emile MOREAU	25 OCTOBRE 2021 AU 31 OCTOBRE 2021	06-17-79-05-38
Norbert HIERAMENTE	1ER NOVEMBRE 2021 AU 7 NOVEMBRE 2021	06-03-08-76-76
Roselyne AUBISSE-MICHAUD	8 NOVEMBRE 2021 AU 14 NOVEMBRE 2021	06-07-02-29-92
Bernard BARBIER	15 NOVEMBRE 2021 AU 21 NOVEMBRE 2021	06-18-04-16-12
Eric SEGUY	22 NOVEMBRE 2021 AU 28 NOVEMBRE 2021	06-74-40-28-69
Francoise BETOULLE	29 NOVEMBRE 2021 AU 5 DECEMBRE 2021	06-42-37-27-83
Jean KROTOFF	6 DECEMBRE 2021 AU 12 DECEMBRE 2021	06-25-02-56-09
Jean Emile MOREAU	13 DECEMBRE 2021 AU 19 DECEMBRE 2021	06-17-79-05-38
Norbert HIERAMENTE	20 DECEMBRE 2021 AU 26 DECEMBRE 2021	06-03-08-76-76
Roselyne AUBISSE-MICHAUD	27 DECEMBRE 2021 AU 2 JANVIER 2022	06-07-02-29-92

**RÉDUISONS NOS DÉCHETS**  
grâce au compostage !

Plus de 30% des déchets présents dans nos sacs noirs se compostent : restes de repas, épluchures, papiers souillés, fleurs coupées...

300 L  
17,22 €\*

600 L  
29,15 €\*

+ bio seau offert

**Informations et réservations :**  
Service usagers du SMD3  
09 71 00 84 24 / [service.usagers@smd3.fr](mailto:service.usagers@smd3.fr)

\* Le prix indiqué tient compte de la participation financière du SMD3 à hauteur de 50% du prix d'achat réel des composteurs individuels.



## VOUS ENTREZ DANS UNE COMMUNE RURALE

AMRF Association des Maires Ruraux de France

AVEC TOUS SES SONS SI CARACTÉRISTIQUES DE LA CAMPAGNE...

- Le chant du coq, le meuglement des vaches, le bêlement des moutons, l'angélus de notre église...
- Le bruit de la tronçonneuse ou du tracteur de l'agriculteur qui entretient notre territoire.
- Les coups de trompes qui rythment la saison de chasse.

UNE QUALITÉ DE VIE, LOIN DU STRESS ET DE LA POLLUTION, AU MILIEU DE LA NATURE, AVEC DE BONS PRODUITS DU TERROIR, DES SAVOIRS-FAIRE À DÉCOUVRIR.

**Si vous appréciez tout cela, vous êtes au bon endroit !**